

Votants : 91

Convocation du Conseil de Communauté :  
le 15 novembre 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 26 novembre 2013

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 novembre 2013

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CAN EN FAVEUR D'UNE OPERATION DE REHABILITATION D'UN IMMEUBLE ANCIEN SUR LA COMMUNE DE MAGNE AU TITRE DU SOUTIEN A L'ACTIVITE COMMERCIALE AU TITRE DU SDEC

#### Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Dominique VALLEE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Chantal BARRE, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUX, Anne LABBE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJALUT, Alain MEMIN, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain PARROT à Didier DAVID, Jacques BROSSARD à Monique SAGOT, Brigitte COMPETISSA à Philippe REY, Gérard LABORDERIE à Bernard ADAM, Gérard GIBALUT à Gilbert GOLAZ, Jérôme BALOGÉ à Elisabeth BEAUVAIS, Alain BAUDIN à Elsie COLAS, Georges BERDOLET à Danielle NICORA, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Claire RICHECOEUR, Alain CHAUFFIER à Rabah LAICHOIR, Nicole GRAVAT à Virginie LEONARD, Nicole IZORE à Hüseyin YILDIZ, Patrice LAPLACE à Françoise TALBOT, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Josiane METAYER à Pascal DUFORESTEL, Franck MICHEL à Nathalie SEGUIN, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY

#### Titulaires absents suppléés :

#### Titulaires absents :

Michel SIMON, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Christian GRELLIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Guillaume JUIN, Germain MEHL, Frédéric PASTOR

#### Titulaires absents excusés :

Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël BOURCHENIN, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Gérard GIBALUT, Jérôme BALOGÉ, Alain BAUDIN, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Alain CHAUFFIER, Nicole GRAVAT, Nicole IZORE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Delphine PAGE, Michel PAILLEY

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture  
079-247900806-20131125-C14-11-2013-DE  
Date de télétransmission : 02/12/2013  
Date de réception préfecture : 02/12/2013

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 25 NOVEMBRE 2013

### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CAN EN FAVEUR D'UNE OPERATION DE REHABILITATION D'UN IMMEUBLE ANCIEN SUR LA COMMUNE DE MAGNE AU TITRE DU SOUTIEN A L'ACTIVITE COMMERCIALE AU TITRE DU SDEC**

Monsieur **Pascal DUFORESTEL**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Par délibération en date du 23 septembre 2013, la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) a validé, par la mise en œuvre des mesures retenues par son Schéma de Développement Economique et Commercial (SDEC), le principe d'une intervention spécifique en faveur du développement de l'offre commerciale et de service au sein, notamment, des différents pôles secondaires identifiés dans le SCoT.

L'opération "d'acquisition-réhabilitation", visée par la présente délibération, pourrait être le premier aménagement bénéficiaire de ce nouveau dispositif d'aide communautaire.

Dans le cadre de la revitalisation de son centre-bourg, la commune de MAGNE souhaite faire aboutir une opération "d'acquisition-réhabilitation" d'un immeuble ancien « La Maison de l'Ile », situé rue de l'Eglise, sur une emprise totale de 230 m<sup>2</sup> environ.

Le projet porte, plus particulièrement, sur la création de deux activités économiques (locaux tertiaire) et, par ailleurs, sur l'aménagement de quatre logements sociaux (PLUS).

Ainsi, l'espace à destination d'activités de services au rez-de-chaussée (à l'angle de l'avenue du Marais Poitevin et de la rue de l'Eglise) sera rénové et bénéficiera d'un nouvel accès aux normes d'accessibilité, ouvert sur la rue de l'Eglise. Au-dessus de cet espace, deux logements sociaux, type 2 ou type 3, seront aménagés. Leur accès commun se situera rue de l'Eglise. Dans la partie arrière de l'immeuble, donnant également rue de l'Eglise, deux autres logements de type 2, feront également l'objet d'aménagements.

Afin de réaliser cette opération à fort enjeu, la commune de MAGNE a sollicité la SEMIE de Niort pour porter ce projet de réhabilitation".

Cette action de redynamisation du centre-bourg est complétée, dans un souci de cohérence globale, par d'autres programmes d'investissement et plus spécifiquement, concernant la traversée du "cœur" de la commune, par le biais de travaux de rénovation de voiries et d'espaces publics.

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20131125-C14-11-2013-DE Date de télétransmission : 02/12/2013 Date de réception préfecture : 02/12/2013
--

La CAN se propose d'apporter des aides en faveur de cette opération, au travers :

- D'une part, de son Programme Local de l'Habitat (PLH), à hauteur de 60 000 € pour la construction de quatre logements locatifs sociaux créé : une intervention appelée à s'inscrire dans le cadre d'un "Programme d'Intérêt Général", dont l'un des volets serait spécifiquement consacré à des opérations "d'acquisition-réhabilitation", au sein des communes du territoire,
- Et d'autre part, dans le cadre d'un soutien à l'activité économique et commerciale territoriale.

En cohérence avec les objectifs fixés par le SCoT et par leur déclinaison en matière de développement économique (SDEC), il s'agit :

- De renforcer l'intervention communautaire destinée à favoriser le maintien d'activités commerciales et de lieux de vie dans les "cœurs" de bourgs,
- D'accompagner la réalisation de projets d'aménagement dont les enjeux intéressent le développement économique et urbanistique de nos communes.

Dans le cadre de ce projet, la CAN attribue une subvention de soutien à l'activité économique par une aide plafonnée à 10 000 € par local professionnel nouvellement implanté.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver le versement d'une aide en faveur de ce projet de revitalisation économique et commerciale par l'attribution, à la SEMIE, maître d'ouvrage de l'opération, d'un fonds de concours, d'un montant total de 20 000 € (10 000 € par local professionnel aidé),
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer les documents y afférents.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 91  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Geneviève GAILLARD**

**Présidente**

Accusé de réception en préfecture  
079-247900806-20131125-C14-11-2013-DE  
Date de télétransmission : 02/12/2013  
Date de réception préfecture : 02/12/2013